



Quota- taxe pour importation packaging?

Par **cedric1040**, le **27/05/2008** à **17:20**

Bonjour,

il s'agit d'une question d'ordre législation industriel. Dans quelle mesure peut on importer (pour vendre en grande surface) des packaging de produits manufacturés en PVC. Y a t il un quota ou une taxe particulière? Est on tout simplement autorisé a fabriquer (en Asie) et importer des emballages en PVC aujourd'hui?

Merci